

**NÉGOCIATION
ANNUELLE
OBLIGATOIRE
07/01/2022**

*Une NAO à rebondissement...et positive in-
extrémis.*

L'accord conclusif que nous a présenté la direction ce matin en séance a suscité bien des débats notamment sur :

- La prime de transport de 200 € trop restrictive notamment pour les salariés des zones urbaines.
- Le montant de la prime PEPA.
- Le fait de conditionner toute la NAO à la signature des accords télétravail, horaires variables et RTT.

Les élus du Syndicat Unifié-Unsa ont demandé à la direction de supprimer la prime de transport et d'intégrer ces 200 € à la prime PEPA mais également de porter la prime PEPA à 1000 € et non 600 €.

Concernant les accords, nous avons exprimé à plusieurs reprises que l'accord RTT proposé par la direction pénalisait financièrement les salariés dans la mesure où les 5 jours de RRT ne compensaient pas toutes les heures travaillées.

Après des échanges « houleux » et la menace de ne pas signer l'accord NAO, rejoints dans cette position par les élus du SNE-CGC, la direction revoit ses propositions avec :

- **Une prime PEPA d'un montant de 1000€.** (Suppression de la prime transport).
- **Une augmentation pérenne de 0,8 % du salaire de base pour les salariés éligibles aux RTT et qui feraient le choix de s'inscrire dans ce dispositif.**

Est acquis également :

- 0,8 % d'Augmentation Générale.
- L'intégration automatique des 2 jours de fractionnement pour tous les salariés travaillant du mardi au samedi.
- Les matinées des 24 et 31 décembre 2022.
- Les horaires agences.
- L'octroi de 5 jours naissance (statut du personnel-Art. 62) en cas de naissances multiples.
- La reconduction des accords : Congés de fin de carrière (30/06/2022), les mesures liées aux déplacements professionnels spécifiques (sur 3 ans), récupérations liées à un phénomène de neige et/ou verglas ou une situation d'urgence encadrée par le plan d'urgence et de poursuite de l'activité (3 ans), accord sur l'incitation à la transition énergétique (1 an).
- L'ouverture de négociations sur les classifications des emplois, la mobilité géographique et communication syndicale.

Les élus du Syndicat Unifié-Unsa n'ont rien lâché, et ne lâchent rien dès lors qu'il s'agit de préserver et améliorer les acquis de tous les salariés.